

## La fleur au fusil, Emmanuel Macron annonce « la renaissance du nucléaire français »

PAR JADE LINDGAARD

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 11 FÉVRIER 2022



Centrale nucléaire du Bugey, à Saint-Vulbas, le 25 janvier 2022. Crédit : Jean-Philippe Ksiasek/AFP

Au nom du climat et de la «souveraineté industrielle», le chef de l'État veut construire six nouveaux réacteurs EPR et étudier la possibilité d'en bâtir huit autres. Tout en installant massivement des éoliennes en mer et du photovoltaïque. Pourtant la part du nucléaire va inexorablement baisser d'ici à 2050.

C'est une date que l'industrie du nucléaire pourra inscrire en lettres d'or dans ses annales: le 10février 2022, l'État français a annoncé la relance de son programme de réacteurs atomiques. En visite à Belfort, site de l'usine General Electric Steam Power System, Emmanuel Macron a dévoilé sa vision de la politique énergétique jusqu'en 2050: construction de six nouveaux réacteurs EPR, étude sur l'opportunité d'en bâtir huit supplémentaires, prolongement de la vie des centrales existantes, si possible au-delà de 50ans. Et un appel à projets d'un milliard d'euros pour développer des petits réacteurs modulaires, appelés «SMR».

Un vaste plan d'installation d'énergies dites renouvelables est également programmé: multiplication par dix du solaire d'ici à 2050, installation d'une cinquantaine de parcs éoliens en mer, doublement de l'éolien terrestre sur 30ans – ce qui est en réalité un ralentissement par rapport aux objectifs. Au total, un milliard d'euros devrait être investi pour soutenir l'innovation et «retrouver une souveraineté industrielle». Devant les ouvriers de

l'ancienne usine Alstom, en cours d'acquisition par EDF, Emmanuel Macron s'est réclamé «*du progrès, de la technologie et de la raison*».



Centrale nucléaire du Bugey, à Saint-Vulbas, le 25 janvier 2022. Crédit : Jean-Philippe Ksiasek/AFP

Dix ans après la catastrophe de Fukushima, au Japon, et la «*période de glaciation*» qui a suivi, c'est le bon moment pour relancer l'atome, estime le chef de l'État: «*C'est la renaissance du nucléaire français.*» Un projet «*inégalé depuis 40ans*» et le démarrage du programme de construction des centrales EDF par le pouvoir socialiste. Le dernier réacteur nucléaire, Civaux 2, avait été connecté au réseau en 1999.

Jean-Pierre Chevènement, longtemps maire de Belfort, mais aussi personnage historique du Parti socialiste et ancien ministre de l'industrie de François Mitterrand, a reçu les hommages appuyés du chef de l'État devant les ouvriers de l'ancienne usine d'Alstom. EDF, dont le PDG Jean-Bernard Lévy avait fait le déplacement pour assister au discours du président de la République, a plusieurs fois été qualifié de «*bien commun*» par Emmanuel Macron.

L'Élysée réfute l'idée d'«*un virage*» énergétique et veut inscrire cette décision dans la mise en œuvre des objectifs climat ratifiés par la France: décarbonation de l'économie d'ici à 2050, pour limiter la hausse des températures à 2°C, 1,5°C si possible, selon l'accord de Paris de 2015. «*Aujourd'hui, deux tiers de nos énergies sont fossiles*», c'est-à-dire le pétrole brûlé dans les moteurs des voitures et des camions, et le gaz qui chauffe les logements et les bureaux. «*L'objectif, c'est d'en sortir.*» Il faut donc «*produire plus d'énergie décarbonée*», et c'est «*le chantier du siècle*», selon l'Élysée. «*Que notre jeunesse s'y engage!*», a exhorté Emmanuel Macron jeudi.

## La part du nucléaire va baisser

Ces annonces font suite à un lobbying intense d'EDF depuis plusieurs années pour obtenir la commande de nouveaux réacteurs nucléaires. **En novembre 2021**, le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, déclarait aux sénatrices et sénateurs qui l'auditionnaient: *«Nous sommes prêts. Nous avons remis à l'État un rapport complet au mois d'avril dernier à sa demande sur ce grand programme industriel, avec les aspects techniques, économiques, calendaires et réglementaires.»*

Le chef de l'État souhaite que le premier chantier de cette nouvelle vague d'EPR commence en 2028, pour une mise en service en 2035. Des délais extrêmement courts au regard de la complexité technique et de la lourdeur industrielle de tels projets. Quel que soit le nombre de réacteurs EPR effectivement mis en marche dans les années qui viennent, la part du nucléaire va inexorablement baisser en France dans les prochaines décennies, comme l'explique l'expert en énergie Nicolas Goldberg **sur France Inter**.

Aujourd'hui, l'atome produit 75% de l'électricité consommée en France. Une loi votée sous la présidence Hollande plafonne à 50% la part du nucléaire d'ici à 2035. Mais *«personne ne projette de construire suffisamment de réacteurs pour remplacer à terme tout le parc actuellement en service»*, explique Yves Marignac, consultant nucléaire et transition énergétique du groupe d'expert-es NegaWatt.

La France compte 56 réacteurs nucléaires en fonctionnement, depuis la fermeture définitive de la centrale de Fessenheim en 2020. Même avec 14 nouveaux EPR, *«cela n'assure pas du tout 50% de nucléaire en 2050»*. A fortiori si la demande d'électricité augmente dans les années à venir, en raison de la substitution des électrons aux énergies fossiles (voitures électriques, pompes à chaleur, etc.). D'ici là, il faudra de toute façon installer beaucoup d'énergies renouvelables car la France est le seul pays européen à rater ses objectifs en éolien, solaire, hydraulique et biomasse. Ces sources ne concourent qu'à 19,1% de sa consommation finale brute énergétique, **selon les données d'Eurostat**,

l'office de statistiques de l'Union européenne. Elles auraient dû atteindre 23% fin 2021, selon une directive de 2009.

EDF préconise de construire ces nouveaux réacteurs sur des centrales nucléaires déjà existantes, et a commencé à lister les sites à l'étude: Penly (Seine-Maritime), Gravelines (Nord), Tricastin (Drôme/Vaucluse) et le Bugey (Ain). Construite six nouveaux EPR représente un investissement d'environ 46 milliards d'euros, selon la Cour des comptes. Le gouvernement a lancé plusieurs audits extérieurs sur le chiffrage de ces coûts par EDF et a promis de les rendre publics.

À Greenpeace, qui dénonce une décision *«électorale»* et un *«dénî de démocratie»*, Emmanuel Macron répond en annonçant trois étapes de délibération sur la relance du nucléaire. La Commission nationale du débat public (CNDP) va être saisie – comme la loi y oblige le gouvernement ; une concertation publique doit se tenir au second semestre 2022 et un débat parlementaire sur la programmation énergétique est prévu en 2023.

La principale justification mise en avant par l'Élysée pour relancer le nucléaire tient en un mot : le climat. *«Le sujet n'est pas tellement le nucléaire. C'est l'énergie. C'est la neutralité carbone»*, explique l'Élysée. Le chef de l'État a cité à de nombreuses reprises **les scénarios d'évolution de la demande et de l'offre d'énergie** d'ici à 2050 publiés par RTE, le gestionnaire du réseau d'électricité.

Pourtant, dans ses six scénarios publiés en 2021 par RTE, trois ne prévoyaient la construction d'aucun nouveau réacteur nucléaire. Et l'un envisageait même une production d'électricité à 100% d'origine renouvelable. Mais pour l'Élysée, l'hypothèse 100% renouvelable représente *«un risque technologique extrêmement important»*. Et repose sur des avancées technologiques *«qui n'existent pas aujourd'hui»*. Les risques tant redoutés par l'exécutif sont le black out – la panne généralisée du réseau d'électricité – et le maintien des énergies fossiles, très émettrices de gaz à effet de serre.

Yves Marignac

C'est donc une forme d'«*en même temps*» énergétique que défend le chef de l'État. Ce compromis politique et économique entre la vieillie industrie française et la nouvelle économie mondialisée en plein boom a-t-il un sens du point de vue énergétique ? Peut-on à la fois développer de la puissance nucléaire et beaucoup de renouvelables ?

Pour Yves Marignac, consultant nucléaire et transition énergétique du groupe d'expert-es NegaWatt, «*l'idée que le nouveau nucléaire et le déploiement des énergies renouvelables peuvent être les piliers de la décarbonation repose sur l'illusion qu'elles peuvent marcher "en même temps". En réalité, les "deux jambes" sont respectivement celle d'un athlète et une jambe de bois*».

Pourquoi ? Le nucléaire repose sur un système hypercentralisé, alors que les renouvelables sont décentralisées, ce qui crée «*à un certain point une contradiction de forme sur le réseau d'électricité*». Surtout que l'atome fonctionne en base, c'est-à-dire qu'une centrale produit un niveau stable de courant, alors que, par définition, éoliennes et panneaux photovoltaïques sont variables. La conséquence en est qu'«*il y a inévitablement des arbitrages de priorité d'accès au réseau, qui pénalisent économiquement l'un ou les autres*». Enfin, leur essor parallèle suppose une forte hausse de la consommation d'électricité, sinon «*il faut choisir à qui on laisse la place...*».

Résultat, pour Yves Marignac, «*il faut retourner la perspective: jusqu'ici, le nucléaire est nécessaire et le niveau de renouvelables soumis à discussion. Demain, les renouvelables sont incontournables et le nucléaire optionnel*».

### Oublier Fukushima

Par quel génie de la conviction, ou par quelle dissonance cognitive, la filière nucléaire a-t-elle réussi à s'imposer au cœur des plans de transition énergétique ? En 2011, **la catastrophe de Fukushima** avait considérablement augmenté le discrédit de cette technologie de production d'énergie.

Onze ans plus tard, la sûreté des réacteurs semble être redevenue un sujet secondaire dans l'espace public. Deux anciens premiers ministres japonais, dont celui qui était en poste au moment de l'accident de Fukushima, Naoto Kan, **appellent publiquement l'Europe** à exclure le nucléaire de la labellisation «*verte*» de ses financements ?

Personne ne s'en fait l'écho en France. «*Hugo*», un membre de la direction de la centrale nucléaire du Tricastin, **dénonce des dissimulations d'EDF** et l'affaiblissement de la culture de la sûreté, passée au second plan, derrière les impératifs de performance économique ? Seules les formations politiques opposées au nucléaire, Europe Écologie-Les Verts et La France insoumise, s'en font l'écho dans la campagne présidentielle. Les autres potentielles candidat-es à la fonction suprême disent vouloir construire beaucoup de nouveaux réacteurs : Valérie Pécresse (Les Républicains), Marine Le Pen (Rassemblement national), Éric Zemmour (Reconquête!), Fabien Roussel (Parti communiste français),

La filière nucléaire française est pourtant **aujourd'hui au plus mal** : le chantier de l'EPR de Flamanville est un retentissant fiasco (10ans de retard et un coût multiplié par six, autour de 20milliards d'euros), et celui en Finlande aussi, avec plus de 15ans de retard. EDF est gravement endetté de 42milliards d'euros. Et il faudra déboursier au moins 50milliards d'euros pour maintenir et rénover le parc nucléaire existant.

Ces centrales vieillissantes rencontrent un grand nombre de difficultés techniques: six réacteurs sont actuellement à l'arrêt en raison de problèmes de corrosion sur des systèmes de sécurité. Cette accumulation d'arrêts prévus et fortuits impacte lourdement la production d'électricité nucléaire, qui pourrait connaître son plus bas niveau historique depuis 1991.

Pour l'Élysée, ces arrêts sont au contraire le signe de «*la très, très grande force* » du système nucléaire français, «*sa transparence, sa capacité à tout dire tout de suite et à intervenir très vite*». Déni de réalité, flou sur les financements, interprétation biaisée des

chiffres des expert-es: Emmanuel Macron a puisé

dans toutes les astuces rhétoriques pour imposer sa vision pronucléaire de la bataille contre le changement climatique.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.